



FONDATION CSF

FONDATION D'ENTREPRISE
CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Le programme d'action 2023, mené par la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires, a été consacré, conformément à son objet, au financement de projets sociaux et solidaires, mettant en valeur ou défendant le Service Public. Il a aussi été employé au financement d'une opération de soutien aux sapeurs-pompiers.

Comme pour les soignants en 2020, 2021 et 2022, le Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires a décidé, lors de sa réunion du 20 octobre 2022, de mettre en œuvre **une opération de solidarité destinée à remercier les sapeurs-pompiers, pour leur engagement au service de la population**. Le CSF se devait de soutenir ces agents issus des métiers de la protection pour leur dévouement, leur courage et leur abnégation. Ils font preuve, depuis

maintenant plusieurs années, d'un engagement fort dans leurs missions de secours (crise sanitaire due au Covid-19, incendies et catastrophes naturelles, secours aux personnes...).

La mise en place de cette action a mobilisé une partie de la dotation 2023 de la Fondation. Cette dernière répartit donc ses fonds entre opérations spécifiques de soutien et financement de projets apportés.



Jean-Marie ALEXANDRE, Président du CSF, lors de la Convention nationale des Présidents de Commissions départementales, le 17 juin 2023 à Marseille, revient sur l'engagement de la Fondation CSF auprès des sapeurs-pompiers.

Les équipes bénévoles et professionnelles du Crédit Social des Fonctionnaires ont effectué, tout au long de l'exercice, un travail d'information et de promotion portant sur l'existence de la Fondation, son objet, son rôle, sur les différents types de projets qui entrent dans son champ d'action, ainsi que sur l'opération de soutien aux sapeurs-pompiers.

La reprise en matière de programmation des rendez-vous associatifs du CSF a permis d'organiser quelques événements mettant en valeur les réalisations soutenues par la Fondation.

Depuis sa création en 2008, la Fondation d'entreprise CSF a instruit 450 projets pour en financer, partiellement ou intégralement, 253. La Fondation est fréquemment sollicitée pour de nombreux dossiers d'envergure, porteurs de valeurs de solidarité, de générosité, humainement riches, ouvrant des perspectives d'avenir à tous ceux qui bénéficient de ces actions.

Par les efforts et les initiatives de sa Fondation d'entreprise, le Crédit Social des Fonctionnaires affirme son statut d'acteur responsable de l'économie sociale et solidaire, attentif au monde qui l'entoure et soucieux de contribuer à le rendre meilleur. Il confirme aussi son profond attachement au Service Public, à ces femmes et ces hommes qui démontrent quotidiennement, par leur engagement, leur dévouement, leurs qualités humaines, que le Service Public œuvre chaque jour à améliorer le service rendu à l'utilisateur et contribue à une société plus équitable.

La vision du CSF

édito
Avec les sapeurs-pompiers.

par Jean-Marie ALEXANDRE
Président du CSF

La Fondation d'entreprise CSF a mené à bien son initiative de soutien aux personnels des hôpitaux, établissements de soins ou médico-sociaux, en offrant de très nombreux séjours de détente dans sa résidence de Pals, en Catalogne. Désormais c'est aux sapeurs-pompiers que s'adresse cette opération de solidarité. Toujours disponibles pour secourir nos concitoyens, ceux qui se consacrent à sauver des vies, à risquer leur face aux incendies ou aux catastrophes, seront à l'honneur. Nous avons décidé d'offrir cent séjours de détente aux pompiers et à leur famille, et cela en partenariat avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. C'est aussi le bénévolat des sapeurs-pompiers volontaires qui sera honoré de cette manière. Au-delà des mots, le CSF agit !

Sapeurs-pompiers, la réponse solidaire du CSF.

▲ En 2022, les sapeurs-pompiers sont intervenus 4 700 000 fois, près de 30% de plus par rapport à 2020.

SAUVER OU PRÉBIER
La promesse est radicale, à l'opposé des valeurs individualistes qui irriguent notre société. Sans doute contribue-t-elle à l'affection que les Français accordent aux pompiers ? Cet engagement auprès des citoyens, souvent dans des situations dangereuses, force l'admiration. Toutes les études le montrent. Les sapeurs-pompiers sont les agents publics les plus appréciés. L'indignation de la population lorsqu'ils sont pris à partie lors d'une intervention dans un secteur où leur présence dérange le bon déroulement de trafics illicites, le prouve. Elle n'est jamais feinte. Elle est massive. Comment s'en prendre à des hommes, et des femmes qui sont prêts à perdre leur vie pour sauver celle d'autrui ?

LA FONDATION CSF, SOUTIEN DES POMPIERS
Au moment le plus fort du Covid, la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires avait été marquée par l'engagement exceptionnel des personnels de santé. Très vite, avait été décidé de leur apporter concrètement la reconnaissance du CSF. Plusieurs centaines de séjours en Espagne, sur la Costa Brava, dans une résidence appartenant au CSF, avaient été offerts. La Fondation CSF a voulu reconduire ce type d'opération en direction des sapeurs-pompiers. Militaires, professionnels ou volontaires, ils sont plus

CSF - 0800 000000 - 0, rue de Valenciennes
Fondation CSF - 75012 Paris Cedex 12 -
Association loi 1901 - 01 47 00 00 00
compta@csf.fr - 01 47 00 00 00
Direction de la Communication - 01 47 00 00 00
Alexandre.Alexandre@csf.fr - 01 47 00 00 00
Association loi 1901 - 01 47 00 00 00
01 47 00 00 00 - 01 47 00 00 00
01 47 00 00 00

La Lettre du Président aux Correspondants CSF numéro 160.

1 - Présentation de la Fondation et de son fonctionnement

La Fondation ayant choisi de soutenir les sapeurs-pompiers qui ont fait preuve d'un engagement fort dans des missions de secours ces dernières années, les actions de communication et d'information à destination des porteurs de projets ont été réduites afin de ne pas provoquer un afflux de dossiers auxquels la Fondation n'aurait pas pu donner suite.

1.1 - L'information des porteurs de projets

Une des particularités du CSF, mais aussi une de ses forces, est de pouvoir s'appuyer sur un important réseau de Correspondants bénévoles, véritables relais d'information du CSF sur leurs lieux de travail mais aussi au sein de leurs communautés professionnelles. Appartenant tous à la Fonction Publique ou à des établissements remplissant des missions de service public, ils sont d'efficaces et précieux ambassadeurs pour diffuser les informations du Groupe CSF et de sa Fondation d'entreprise.

Différents réseaux du Groupe CSF, en contact régulier avec ces Correspondants, sont mobilisés pour les informer le plus largement possible sur la Fondation, dans le but qu'ils puissent, à leur tour, parler de la Fondation à tout porteur de projet.

Les Directeurs d'agences, les Conseillers et les Chargés de développement donnent des informations sur la Fondation (fonctionnement, objet, domaines et principes d'intervention, exemples de projets ayant reçu une

subvention) lors des visites de prospection ou lors des premiers contacts avec des représentants d'administration, avec lesquels le CSF n'entretient pas encore de relations privilégiées.



Rencontre associative du Loiret à la Base aérienne 123 Orléans-Bricy.

La Fondation est également présentée dans le cadre de l'animation locale de la vie associative et, plus particulièrement, lors des réunions de Commission départementale ou des Rencontres associatives. Le Président de Commission départementale, ou le Directeur d'agence ou encore le représentant du siège présent, prend systématiquement la parole, lors de ces assemblées associatives réunissant les Correspondants d'un ou de plusieurs départements, pour rappeler l'existence de la Fondation

et présenter des exemples très concrets de projets soutenus. 65 rendez-vous associatifs ont été tenus en 2023, permettant de rassembler plus de 1 200 personnes.

4 manifestations publiques ont été organisées, hors contextes des réunions associatives, par les porteurs de projets, en présence des partenaires ainsi que des représentants locaux des services publics, et au cours desquelles la subvention de la Fondation a été remise officiellement par le Président de la Fondation ou un représentant du Groupe CSF.

1.2 - Le parcours d'un projet

Le fonctionnement de la Fondation veut que **les Présidents de Commissions départementales** et **les Directeurs d'agences** tiennent un rôle important dans l'acheminement des dossiers. Ils sont chargés, non seulement, de réceptionner chaque dossier adressé par un porteur de projet de leur département, mais aussi de vérifier que le dossier est complet et de rédiger une note d'accompagnement dans laquelle ils donnent un avis sur le projet.

Cette première étape dans l'analyse des projets permet de s'assurer que ces derniers sont susceptibles d'entrer dans le champ d'action de la Fondation et prépare le travail **du Comité de lecture** qui peut ainsi se concentrer sur la nature et la portée de chaque dossier.

1.3 - Prise de décision du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration examine chaque projet dans le but de vérifier que la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires est sollicitée pour des opérations parfaitement conformes à son objet social. Les administrateurs veillent à ce que chaque dossier réponde, au moins, à

un des principes d'intervention suivants : promotion du Service Public ; aide aux actions valorisantes, enrichissantes et/ou innovantes pour la communauté des personnes ou organismes mettant en œuvre les missions de service public ; promotion d'actions de qualité ; aide aux actions permettant d'atténuer les « injustices sociales ».

08 ■ Fondation CSF

Solidaire de ceux qui nous protègent

La Fondation d'entreprise CSF soutient celles et ceux qui font vivre le service public et les valeurs de solidarité.

Avec les blessés de la gendarmerie

Le colonel Gachet, chef de division à la Région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur – et également correspondant du CSF –, a ainsi Patrick Soudouis, président de la commission départementale des Bouches-du-Rhône, et Cécile Larus, directrice de l'agence de Marseille, du projet de Journée des blessés de la gendarmerie. Nos militaires subissent trop souvent des blessures au

service, dont les conséquences sont lourdes et parfois durables. Le 5 octobre prochain, cette Journée des blessés, organisée par la Région de gendarmerie PACA et la zone de défense de sécurité Sud, que commande le général Arnaud Broswéjz, se tiendra près de Cassis, avec au programme « la reconstruction par le sport » et des échanges entre les participants, des informations, de la convivialité et de fraternité. La Fondation d'entreprise CSF a décidé de soutenir par une subvention cette initiative.

Pour un logement citoyen

Pour trouver une solution efficace d'hébergement d'urgence pour les femmes avec enfants victimes de violences intra-familiales, les ministères de la Justice et de l'Intérieur ont créé, au bénéfice de leurs agents, un Fonds de dotation pour un logement citoyen. Il s'agit de permettre l'hébergement immédiat pour une mère de famille victime de violences conjugales, en attendant de trouver un logement pérenne. Ousou Dipp, président de la commission départementale de Paris, et Deborah Dorangeville, directrice de l'agence de Paris, ont participé pour l'attribution d'un séjé à ce projet social, qui a été accepté par la Fondation d'entreprise CSF.



Rien d'impossible avec Ben

À Villers-lès-Nancy, une exposition « Rien d'impossible » autour de l'œuvre de l'artiste Ben, se tient au château de Madame de Craffigny, qui fut une amie de Voltaire. Un beau programme de médiation culturelle et pédagogique permettra de faire venir les scolaires, les jeunes, mais aussi les seniors des résidences autonomes de la métropole, qui pourront ainsi découvrir l'univers d'un grand nom de l'art contemporain. Fédila Douche, présidente de la commission départementale de Meurthe-et-Moselle, et Cyril Jardin, directeur de l'agence de Nancy, ont convaincu la Fondation d'entreprise CSF de soutenir le projet.

Séjours de détente offerts à des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers ont été éprouvés tout au long de la saison estivale. Les incendies de forêt, les incendies violents, les catastrophes naturelles ont éprouvés leur lot d'épreuves. Pour marquer la reconnaissance que chacun doit aux soldats du feu, la Fondation d'entreprise CSF a décidé d'offrir 150 séjours d'une semaine à des pompiers, volontaires ou professionnels. Ils sont accueillis sur la côte catalane, toute proche de la Méditerranée, dans une belle résidence privée, avec piscine. Pour les sapeurs-pompiers d'outre-mer, un dispositif équivalent est prévu dans leur département.

CSF Magazine

CSF Magazine numéro 132.

Le Conseil d'administration s'attache également à faire respecter d'autres principes importants pour la Fondation : ne pas se substituer aux financements de droit commun ; mettre en avant un service public ou plusieurs services, par le biais du financement d'actions exemplaires qui apportent une réelle « valeur ajoutée » aux bénéficiaires ; accompagner les mutations de certains services publics en finançant des actions en faveur de leurs agents.

Le Conseil d'administration est également attentif au fait de répartir, de manière homogène sur le territoire, l'aide de la Fondation en sélectionnant, parmi les dossiers éligibles, des projets issus de tous les départements.

1.4 - Mise en œuvre des décisions

Dès la prise de décision, la Fondation informe le porteur du projet, mais également le Président de Commission départementale qui a transmis le dossier. Une information est aussi adressée au Directeur d'agence ainsi qu'à toutes les personnes concernées, à un moment ou à un autre, par le projet.

Chacun s'emploie ensuite à vérifier la mise en œuvre effective du projet et à valoriser l'action de la Fondation d'entreprise au travers du financement qu'elle a accordé pour la réalisation du projet.

1.5 - La promotion des projets et de la Fondation

Un travail de communication est réalisé, tout au long de l'année, pour informer les agents du Service Public de l'existence de la Fondation, de son rôle et de son objet, des projets qu'elle soutient. Il est complété, comme demandé chaque fois qu'une subvention est accordée, par la mise en valeur du soutien de la Fondation lors des opérations de communication réalisées par les porteurs de projet, visant à promouvoir les actions entreprises. Des informations sont également diffusées auprès des salariés du Groupe CSF afin de les sensibiliser à l'activité de la Fondation.



Remise de la subvention de la Fondation d'entreprise CSF à François WERNER, Maire de Villers-lès-Nancy, Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy, Vice-Président de la région Grand Est, lors du vernissage de l'exposition « rien d'impossible » de Ben.

Les orientations prises par le Conseil d'administration pour le programme d'action 2023 ont imposé d'adapter, cette année encore, la démarche de promotion des projets et de la Fondation. Si l'opération de soutien aux sapeurs-pompiers a été mise en valeur auprès de tous les publics concernés, des articles sur les projets locaux soutenus ont aussi occupés les pages des différentes publications du CSF afin de ne pas rompre le lien avec les représentants du Service Public et continuer à les sensibiliser aux actions de la Fondation.

Les ateliers proposés lors de la Convention CSF 2023 des Présidents de Commissions départementales

ont été l'occasion de sensibiliser ces derniers à l'utilisation des réseaux sociaux pour y faire la promotion, notamment, des actions financées par la Fondation.

Des articles ont été publiés dans les 4 numéros édités en 2023 (130, 131, 132 et 133) du CSF Magazine, envoyé à tous les adhérents cotisants.

La Lettre du Président aux Correspondants CSF et La Vie au CSF, journal d'entreprise trimestriel du Groupe Crédit Social des Fonctionnaires, ont également ouvert leurs pages à la présentation de la Fondation et de projets financés.

La vision du CSF

3 | LDP #162



édito

Une institution solidaire

par Jean-Marie ALEXANDRE
Président du CSF

La vie de l'association CSF et de sa Fondation connaît une belle activité, avec de nombreuses réunions associatives. De nouveaux présidents de Commissions départementales sont en place depuis le Congrès de Marseille. La Fondation, après le succès de l'opération de solidarité avec les personnels soignants, offre à présent des séjours gratuits de vacances aux sapeurs-pompiers, pour saluer leur engagement au service de notre sécurité. Loïn d'être une banque, le CSF est, en effet, une institution solidaire, fondée par des fonctionnaires pour être utile à leurs collègues. Au moment où le crédit immobilier est en panne, où les banques sont réticentes, notre solidarité est un point d'appui pour traverser une période difficile.

CSF - Siège social : 6, rue du Peuchot
Paris-15ème - 75015 Paris Cedex 05 -
Associations loi 1901 - © Photos Service
communication - Adèle Stach - Céline
Benoist - Illustrations : Rémy Nézet
Directeur de la publication : Jean-Marie
Alexandre, Imprimeur : IREP France, 2,
Impasse de la Héroïne - ZAC des Gaudes
- 91570 Vert-le-Buisson, 0121 - 0467,
9480, Septembre 2023.

La Fondation CSF, un soutien concret aux projets solidaires

Aider les fonctionnaires à améliorer leur qualité de vie personnelle est constamment au cœur des préoccupations du CSF. Dans cet esprit, il nous était nécessaire d'agir autrement, en soutenant financièrement les porteurs de projets : personnes, collectifs, associations ou services publics. Nous avons attribué ce rôle à la Fondation d'entreprise CSF, pour que chacun puisse concourir au bien être de la collectivité.



▲ Merci beaucoup pour ces superbes vacances ! > Mathis, infirmier



▲ La Fondation d'entreprise CSF apporte une aide financière pour le CHI de Mont-de-Méran.

La Fondation d'entreprise créée en 2008, a pour objet de défendre et de promouvoir le Service Public. Elle finance des projets sociaux et solidaires portés par des agents de la Fonction Publique, des associations ou des établissements publics contribuant à cet objectif. Chaque projet soutenu répond à des domaines et des principes d'intervention propres à l'objet de la Fondation.

OPÉRATION DE SOUTIEN AUX SOIGNANTS

Pour accompagner les soignants, particulièrement sollicités par la Covid, le Conseil d'administration de la Fondation a très vite décidé de mettre en œuvre une vaste opération de solidarité, destinée à remercier les personnels de l'hôpital public et du secteur médico-social, pour leur engagement. Le CSF se devait de les soutenir pour le dévouement et l'abnégation

dont ils ont fait preuve. Par les efforts des équipes bénévoles et professionnelles du CSF et les initiatives de sa Fondation d'entreprise, nous affirmons son profond attachement au Service Public, à ces femmes et ces hommes qui démontrent quotidiennement, par leur engagement, leurs qualités humaines, le service qu'ils rendent à l'usager et leur contribution à une société plus équitable.

L'INFORMATION DES PORTEURS DE PROJETS

Une des particularités du CSF est de pouvoir s'appuyer sur un important réseau de Correspondants bénévoles, véritables relais d'information sur leurs lieux de travail mais aussi au sein de leurs réseaux professionnels. Appartenant tous à la Fonction Publique ou à des établissements remplissant des missions de service public, ils sont de précieux ambassadeurs pour

diffuser les informations du Groupe et de sa Fondation.

LE PARCOURS D'UN PROJET

Le fonctionnement de la Fondation veut que les Présidents de Commissions départementales et les Directeurs d'agences tiennent un rôle important dans l'acheminement des dossiers. Ils sont chargés, non seulement, de réceptionner chaque dossier adressé par un porteur de projet de leur département, mais aussi de vérifier que le dossier est complet et de rédiger une note d'accompagnement dans laquelle ils donnent un avis sur le projet. Le Conseil d'administration examine chaque projet dans le but de vérifier que la Fondation est sollicitée pour des opérations parfaitement conformes à son objet social. Un travail de communication est également réalisé, tout au long de l'année, pour informer de l'existence de la Fondation, de son rôle et des projets qu'elle soutient. Ainsi, des articles sont publiés dans le CSF Magazine, envoyé à tous les adhérents cotisants. La Lettre du Président aux Correspondants CSF et La Vie au CSF, journal d'entreprise trimestriel du Groupe, ont également ouvert leurs pages à la présentation de la Fondation CSF. De nombreuses publications ont été dans la même mesure réalisées sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn ainsi que sur les blogs et les pages consacrées à la Fondation sur le site Internet du CSF www.csf.fr.

LES PROJETS SOUTENUS

Depuis sa création, la Fondation a accompagné des projets concernant principalement les secteurs de la santé (59

projets), du médico-social (37 projets) par exemple pour le Centre Hospitalier Universitaire Dijon-Bourgogne, l'Éducation nationale (31 projets), l'Armée/Gendarmerie (29 projets) notamment pour l'Association des Cadets de la Gendarmerie nationale de Loire-Atlantique, l'action sociale (26 projets), ou encore les Collectivités territoriales (17 projets).

LES PERSPECTIVES 2023

Au-delà des rendez-vous associatifs réguliers, la Fondation renforcera ses liens avec tous les porteurs de projet, elle sollicitera pour organiser des manifestations publiques, en présence de tous les partenaires ainsi que des représentants locaux des services publics, afin de mettre en valeur leur projet et le soutien apporté. ■



▲ Association des Cadets de la Gendarmerie nationale de Loire-Atlantique - mission d'intérêt général, phase 2 du Service national universel.

La Fondation CSF soutient les agents des ministères de la Justice et de l'Intérieur

Le Conseil d'administration de la Fondation CSF a décidé d'apporter son soutien financier au Fonds de dotation pour un logement citoyen. Le projet porte sur la mise à disposition d'un logement temporaire à Paris, pour l'accueil d'urgence des femmes, avec leurs enfants, issues du Ministère de la Justice et de l'Intérieur, victimes de violences conjugales. Cette action de solidarité, à caractère social, fait suite au constat des services sociaux de ces deux ministères concernant les personnels affectés en Ile-de-France. La difficulté de louer en urgence des fonctionnaires ou assimilés, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, s'avère récurrente et sans réponse adaptée. Le CSF se devait d'agir. L'objectif de cette opération est d'offrir une solution efficace d'hébergement d'urgence pour une durée de 15 jours à 6 mois. Le placement de ces femmes dans un environnement protégé et serein est indispensable pour leur sécurité et pour faciliter leur accompagnement par les différents intervenants des services sociaux chargés, entre autres, de leur logement rapide dans de bonnes conditions. On recense 21 000 personnels féminins dans les ministères de la Justice et de l'Intérieur, travaillant en Ile-de-France. On compte annuellement entre 5 à 10 cas de femmes avec enfants, victimes de violences intrafamiliales et devant être reléguées en urgence. Le fonds de dotation, tout comme notre association, a vocation à soutenir les agents des 3 familles de la fonction publique dans leurs démarches de recherche de logement. ■



▲ Exemple d'un logement d'accueil temporaire mis à disposition à Paris.

La Lettre du Président aux Correspondants CSF numéro 162.

Les pages consacrées à la Fondation sur le site Internet du CSF, dont la « home », ont été mises à jour pour rendre compte, de manière générale, de l'activité de la Fondation et, plus particulièrement, pour mettre en valeur l'opération de soutien aux sapeurs-pompiers.



La Fondation CSF
vous présente ses
meilleurs vœux

De nombreuses publications ont été réalisées sur Facebook, X (ex Twitter), LinkedIn ainsi que sur les blogs du Groupe CSF.

Les cartes de vœux et les calendriers du Groupe CSF ont été édités à l'effigie de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires.

2 - Programme d'action 2023

Le Conseil d'administration a décidé de consacrer la moitié de la dotation du programme d'action à une opération spéciale de soutien aux sapeurs-pompiers. Cela a eu pour conséquence de réduire le nombre de subventions accordées aux projets sociaux et solidaires portés par des fonctionnaires ou assimilés, par des organismes publics ou établissements remplissant une mission de service public.

2.1 - Bilan quantitatif des projets étudiés et financés

La Fondation a étudié 10 projets en 2023 ; tous présentés par des organismes.

10 autres dossiers ont été adressés à la Fondation mais ne répondaient pas à l'objet de cette dernière.

Parmi les 10 dossiers présentés par un organisme :

- 4 demandes ont été portées par des associations, 2 par une fondation ou un fonds de dotation mettant en œuvre des missions de service public, et 1 par une structure privée mandatée pour réaliser un travail d'information et de promotion des établissements publics médico-sociaux ;
- 3 projets ont été soumis directement par des services publics.

Le Conseil d'administration a rendu 10 décisions de financement pour un montant total de subventions engagées de 108 800 €, soit un financement moyen de 10 880 € par projet.

Les montants des subventions accordées se répartissent de la manière suivante :

- 2 projets ont reçu une subvention d'un montant inférieur ou égal à 3 000 € ;
- 4 projets ont reçu une subvention d'un montant de 3 001 à 6 000 € ;
- 4 projets ont reçu une subvention d'un montant supérieur à 6 001 € (jusqu'à 30 000 €).

Un récapitulatif des dossiers financés en 2023, par agence et par département, par structure porteuse du projet et par secteur concerné par le projet, est joint en annexe à ce rapport.

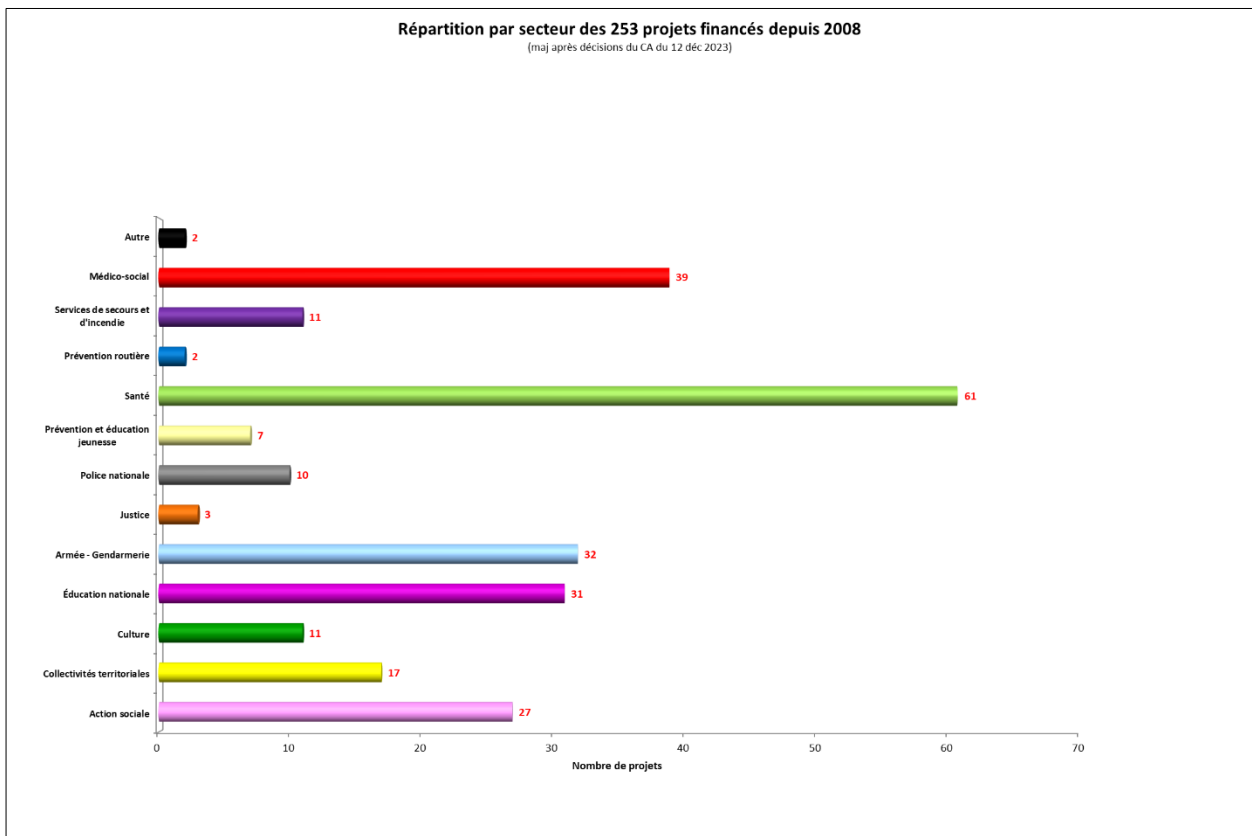
2.2 - Bilan qualitatif des projets soutenus

Les 10 projets financés, partiellement ou intégralement, par la Fondation en 2023 concernent les services suivants :

- Secteur Armée / Gendarmerie : 3 projets
- Secteur médico-social : 2 projets
- Secteur santé : 2 projets
- Secteur culture : 1 projet
- Secteur justice : 1 projet
- Secteur action sociale : 1 projet

Depuis sa création en août 2008, la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires a accompagné des projets concernant principalement les secteurs santé (61 projets), médico-social (39 projets), Armée - Gendarmerie (32 projets), Éducation nationale (31 projets) ou encore action sociale (27 projets).

Ces 5 domaines regroupent 75% des projets financés.



Les projets soutenus en 2023 par la Fondation d'entreprise s'organisaient en 2 catégories :

- les projets à destination du Service Public lui-même et des salariés de ce service (amélioration des conditions de travail) ;
- les projets concernant les bénéficiaires du Service Public, des personnes fragiles, apportant un plus dans l'action quotidienne des agents du Service Public auprès de ce public.

Fondation Edouard ISAMBARD - Centre Hospitalier Eure-Seine - hôpital d'Evreux-Vernon à Evreux (Eure).

Sécuriser le drainage pleural des patients suite à une chirurgie thoracique ; financement d'un système Thopaz +, appareil de drainage thoracique avec système de surveillance numérique.



Région de Gendarmerie Provence-Alpes-Côte-d'Azur - journée des blessés.

Région de Gendarmerie Provence-Alpes-Côte-d'Azur à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Journée des blessés de la Gendarmerie ; participation au financement des activités programmées durant la journée : conférence-débat, ateliers sportifs, déjeuner, visite guidée d'un site remarquable.

Association Citoyens Solidaires à Lens (Pas-de-Calais).

Action de solidarité et de générosité en faveur de personnes qui se trouvent dans une situation de précarité dans le département du Pas-de-Calais ; financement de 2 000 colis alimentaires, composés de produits de première nécessité, distribués aux familles les plus démunies.

Association J'M Jade, une étoile dans la nuit à Rivière-Salée (Martinique).

Création d'un fonds pour la première prise en charge de victimes de harcèlement scolaire par un psychologue ou un psychiatre ; financement des séances.



Minerve - organisation de conférences et colloques.

Association de l'Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Académique - AEMSSA - MINERVE à Paris.

Promotion de l'enseignement militaire supérieur, reconnaissance de l'excellence de la formation des officiers et soutien des officiers stagiaires, brevetés ou diplômés de l'enseignement militaire supérieur ; participation au financement des actions contribuant à cette promotion.

Fonds de dotation pour un logement citoyen à Paris.

Mise à disposition d'un logement temporaire à Paris pour l'accueil d'urgence des femmes, avec leurs enfants, issues du Ministère de la Justice ou du Ministère de l'Intérieur, victimes de violences conjugales ; financement pour une période de deux ans de l'aménagement (travaux d'entretien et de peinture) et de l'équipement du logement (meublier, gros et petits électroménagers, vaisselle, ustensiles de cuisine...), de son entretien entre chaque famille hébergée et des packs entrée, composés du linge de lit, de toilette et des produits d'hygiène.



Association des Officiers de la Réserve Citoyenne de la Gendarmerie Nationale de la Haute-Savoie (AORCG74) - mission d'intérêt général, phase 2 du Service National Universel.

Association des Officiers de la Réserve Citoyenne de la Gendarmerie Nationale de la Haute-Savoie (AORCG74) à Annecy (Haute-Savoie).

Remise des 2 tomes de la bande dessinée « La Gendarmerie » (éditions du Triomphe) retraçant l'histoire de l'institution, aux cadets de la Gendarmerie nationale de la Haute-Savoie, à l'issue de leur parcours « mission d'intérêt général », phase 2 du Service National Universel ; financement des bandes dessinées remises aux 30 Cadets et 6 Réservistes intervenants, participant aux deux prochains parcours.

Mairie de Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Médiation culturelle et pédagogique autour de l'exposition « rien d'impossible » de Ben, organisée du 26 mai au 20 août 2023 ; participation au financement des actions mises en place pour les différents publics attendus à cette exposition : visites guidées et dossiers pédagogiques adaptés, ateliers dédiés à l'appropriation de l'univers de Ben.



Marcel productions au Piton-Saint-Leu (La Réunion)

Réalisation d'un documentaire de création « Ce que je ne suis pas », ou le destin croisé de 3 femmes en situation de handicap sur l'île de La Réunion ; participation au financement des 6 dernières semaines de tournage, programmées en 2024 et 2025 ainsi que des 6 mois de post-production (montage, travail sonore et finitions techniques).

Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse (Haute-Garonne).

Programme « Self détente, prenons soin de nous », aménagement de 2 salles dédiées au personnel médical et non médical, sur le site de Purpan, pour y organiser des activités de bien-être, détente et relaxation ; financement des travaux de réfection des salles (placage, peinture, revêtement sol, électricité, traitement d'air) et des équipements nécessaires à la mise en œuvre du programme (mobilier, luminaires, tapis de sol, ballons ergodynamiques).

2.3 - Opération de soutien aux sapeurs-pompiers

Description de l'opération

Après les soignants en 2020, 2021 et 2022, Le Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise CSF a décidé, lors de sa réunion du 20 octobre 2022, de manifester son soutien, en 2023, aux sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, du rang ou sous-officiers (jusqu'au grade d'adjudant) pour leur dévouement au service de la population.

Les bénéficiaires étaient des adhérents au CSF, sans condition d'ancienneté, qui ont fait preuve d'un engagement fort dans des missions de secours ces dernières années (crise sanitaire due au Covid-19, incendies et catastrophes naturelles, secours aux personnes...).

La Fondation CSF a offert 150 séjours d'une durée d'une semaine, soit 7 nuits, pour 4 personnes, sur la Costa-Brava, à Pals, un village médiéval de la province de Gérone, en Catalogne, à 5 kilomètres de la mer, dans des appartements dotés de tout le confort moderne, avec piscine privée. Etaient pris en charge uniquement les frais d'hébergement.

Les demandes pour les familles de plus de 4 personnes ont fait l'objet d'une étude particulière.

Un dispositif équivalent, pour des séjours locaux, était mis en place pour les sapeurs-pompiers des départements d'Outre-Mer.

La mise en œuvre de l'opération sur le terrain



CSF Magazine numéro 130.

Le Président de la Fondation a adressé un courrier à tous les Présidents des Unions départementales de Sapeurs-Pompiers pour les informer de la mise en place de l'opération et les inviter à communiquer, à la Fondation, des bénéficiaires potentiels. Il leur a été proposé de faire un choix sur des critères qui leur sont propres dès l'instant qu'ils respectent le caractère social de l'opération.

Cette campagne d'information a été relayée par la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, partenaire de longue date du CSF, qui a mis à disposition ses canaux de communication avec les Unions départementales de Sapeurs-Pompiers.

Le parcours des demandes

Chaque bénéficiaire remplissait une fiche de renseignements qui était envoyée à la Fondation d'entreprise CSF. Cette dernière en examinait la bonne instruction, notamment le grade, la fonction, les missions effectivement remplies ces dernières années ainsi que les participants déclarés qui profitaient du séjour. Elle validait l'attribution de ce dernier dès l'instant où le bénéficiaire respectait le profil arrêté.

Les sapeurs-pompiers récompensés ont reçu une lettre, signée du Président de la Fondation, confirmant l'attribution des séjours.

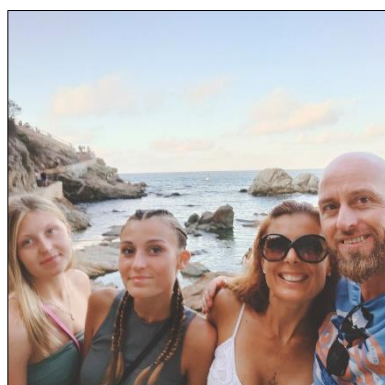
Chaque bénéficiaire a été mis en relation avec la structure gestionnaire de la résidence, pour la réservation de son séjour.



La communication sur l'opération de soutien aux sapeurs-pompiers

De nombreux articles ont été consacrés à cette opération dans les diverses publications du CSF, CSF Magazine, la Lettre du Président aux Correspondants CSF, la Vie au CSF. De multiples communiqués ont été diffusés sur les réseaux sociaux ainsi que sur les blogs du Groupe CSF.

Les bénéficiaires ont été invités à s'exprimer sur leur séjour. Des témoignages ont été publiés, avec l'accord de leurs auteurs.

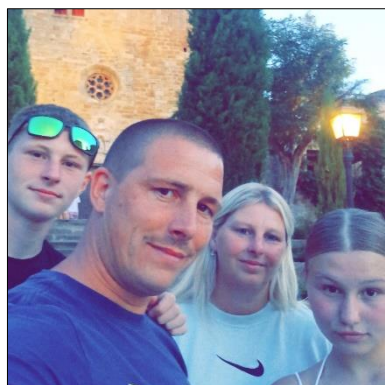


Maxime

« Tout d'abord ma famille et moi tenons à remercier la Fondation pour nous avoir permis de passer ce merveilleux séjour.

La résidence est très agréable et idéalement située. Les logements sont très confortables.

Un vrai régal après un été mouvementé et ses nombreux incendies dans les Pyrénées-Orientales ! Un grand merci à la Fondation de nous avoir permis de nous retrouver en famille et de nous reposer ! »



Mathias

« Pals est vraiment magnifique, doté d'une très belle architecture en pierre... A visiter absolument ! »

Damien

« Nous avons passé un excellent séjour à Pals. Le personnel de l'agence est très accueillant, à l'écoute, sympathique. L'appartement est très bien équipé, très propre. Je recommande vivement ! »



Antony

« Nous revenons enchantés de notre séjour et nous tenons à remercier la Fondation.

L'endroit est charmant. La côte est très belle avec ses criques... il y a vraiment beaucoup de choses à découvrir autour de Pals.

Nous étions de plus très bien logés. Encore merci pour ce geste de solidarité qui nous a fait le plus grand bien. »

Christelle

« Encore merci pour ce séjour inoubliable ! »



Alain

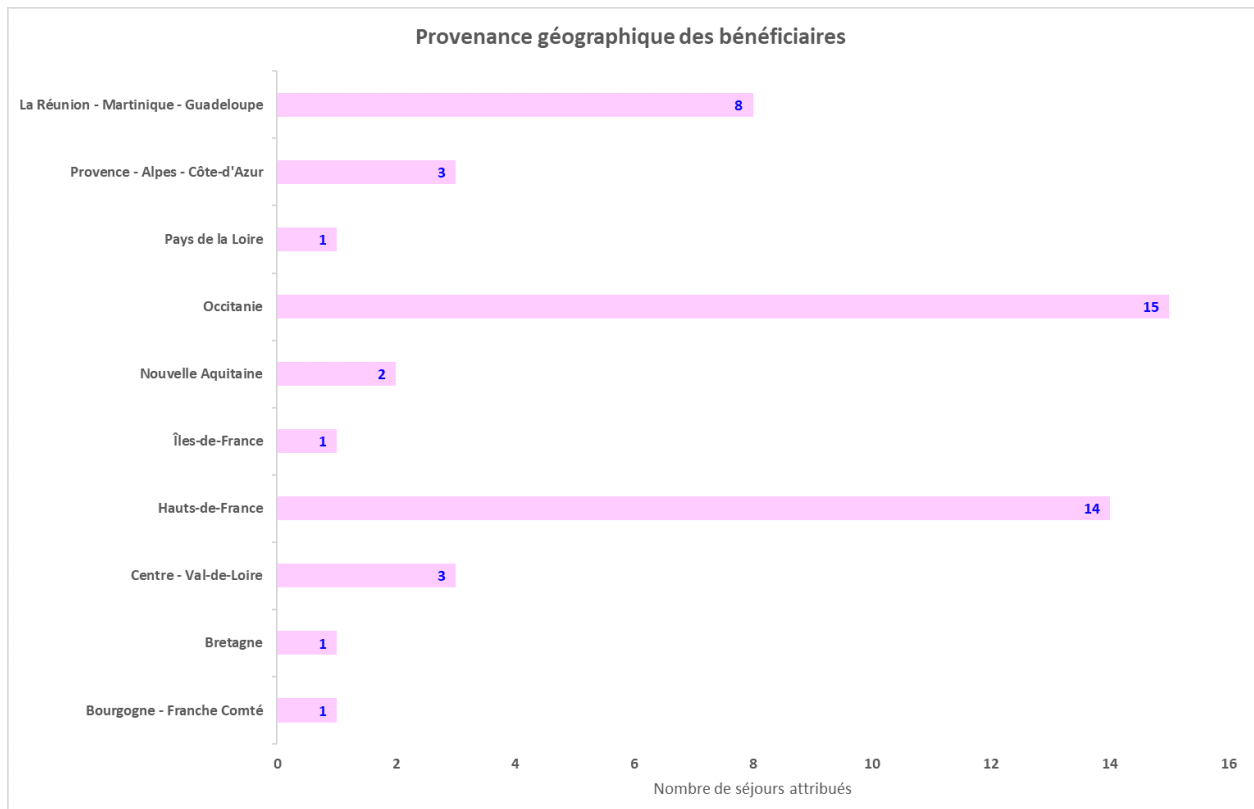
« Un début de vacances avec l'opération « la nuit des bougies », l'occasion de découvrir les rues de la vieille ville éclairées uniquement à la chandelle... quoi de mieux pour apprécier Pals ! Nous tenons à remercier la Fondation de nous avoir permis d'y séjourner en juillet. Nous avons pleinement profité en famille, avec nos enfants, du cadre agréable de cette cité médiévale et de ses alentours... quelle chance d'avoir été choisis ! »

Bilan quantitatif de l'opération de soutien aux sapeurs-pompiers

49 fiches de bénéficiaires ont été réceptionnées au siège de la Fondation, soit 33% du nombre de séjours à distribuer ;

33 familles ont profité de leur semaine de vacances en 2023 pour un montant total engagé de 33 296,13 € ;

16 séjours sont programmés durant les premiers mois de l'année 2024 ; les bénéficiaires n'ayant pas la possibilité de prendre des congés avant.





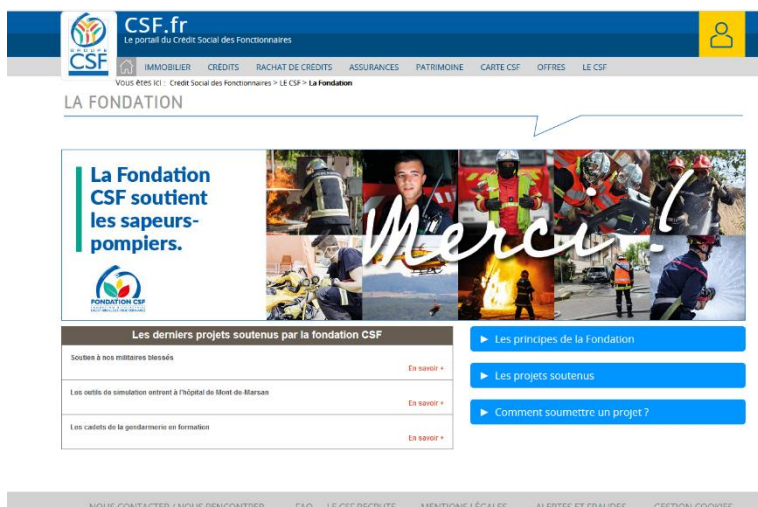
3 - Les perspectives 2024

Il conviendra de poursuivre et de développer les campagnes de communication autour de la Fondation vers des publics ciblés (agents remplissant des missions de service public, Présidents de Commissions départementales, Correspondants, salariés du Groupe CSF) afin de renforcer l'image de la Fondation, de faire connaître son action et les opérations soutenues, de favoriser l'émergence de projets, de susciter et d'entretenir le sentiment d'appartenance à une structure qui défend et promeut le Service Public et la fierté de participer à des actions solidaires et sociales. Ce travail d'information portera également sur l'opération de soutien aux sapeurs-pompiers prolongée jusqu'au 30 avril 2024, sur décision du Conseil d'administration réuni le 19 octobre 2023, et sur la

nouvelle opération de soutien aux agents de la Fonction publique également inscrite au programme d'action 2024.

Des articles sur les projets financés seront régulièrement publiés dans CSF Magazine, la Lettre du Président aux Correspondants CSF, la Vie au CSF ainsi que sur le site Internet du CSF en favorisant, dans ce dernier cas, une publication conjointe des informations sur les sites Internet des porteurs de projets.

L'enrichissement des pages du site www.csf.fr sera poursuivi afin d'accompagner et de développer la notoriété de la Fondation.



Hors contexte des rendez-vous associatifs habituels et réguliers du CSF, la Fondation renforcera ses liens avec tous les porteurs de projet, les sollicitera pour organiser des manifestations publiques, en présence de tous les partenaires ainsi que des représentants locaux des services publics, pour mettre en valeur leur projet et le soutien apporté.

Informations comptables

1. Respect des principes comptables applicables en France

2. Changement de présentation et méthodes d'évaluation

Néant

3. Événements importants survenus après la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2023 et la date d'établissement du présent rapport.